

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25117648

08 SEP. 2025

Greffe

N° d'entreprise : **0457 474 566**

Nom

(en entier) : **BAYMONT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Baimont 1 à 4550 NANDRIN**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat des administrateurs - Nomination de Monsieur Alain HENRY comme administrateur-délégué et président du conseil d'administration.

Extrait du PV de l'assemblée générale annuelle du 24/06/2025

L'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, décide de renouveler le mandat des administrateurs (Mmes Karine SIQUET et Florinne HENRY et Mrs Alain HENRY et Maxime HENRY) avec effet au 25/06/2024, pour une durée de 6 ans. Leurs mandats expireront immédiatement après l'assemblée générale de juin 2030.

L'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, donne décharge aux administrateurs pour leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

Extrait du rapport du Conseil d'administration du 24/06/2025

Le Conseil d'administration décide de nommer Monsieur Alain HENRY comme administrateur délégué et président du conseil d'administration, avec effet à ce jour, pour une durée de 6 ans. Son mandat expirera immédiatement après l'assemblée générale de juin 2030.

Alain HENRY
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/09/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).